

HISTOIRE DES RELIQUES DE ST-CHRISTOPHE

En 1674, le 6 juin, Didier Lebécel, curé de Dagonville va chercher les reliques de St-Christophe à Commercy.

Nous savons que Dagonville a pour Patron : St-Martin, mais que les habitants honorent particulièrement St-Christophe le 25 juillet de chaque année, même si ce jour n'est pas un dimanche. Encore de nos jours, les habitants, accompagnés de nombreux invités, se font un devoir d'assister aux offices et de vénérer les reliques du St-Patron.

Jusqu'à ces dernières années, une procession parcourait les rues du village en portant les reliques pour remercier St-Christophe de les avoir protégés en maintes circonstances.

(Abbé Camonin)

Il est cité qu'au siècle dernier, alors qu'une épidémie de choléra décimait les villages des environs (Triconville aurait eu près de 70 morts), pas un seul habitant ne fut atteint. On vit là une protection toute spéciale de Celui qui fut toujours invoqué, en cas d'épidémie, pour les accidents et surtout en cas de grêle.

Cependant, le culte du Saint vient d'une époque beaucoup plus lointaine qu'il est difficile de situer, les registres paroissiaux n'en font pas mention, sauf pour la remise des reliques, mais les registres de cette époque portent beaucoup de prénoms : Christophe. Marie et Anne sont également très nombreux. Cette citation n'est pas suffisante, mais une circonstance que nous allons rapporter nous prouve qu'au début du XVIIe siècle notre église possédait une statue de St-Christophe, statue qui fut miraculeusement sauvée de la fureur des soldats qui assiégeaient l'Eglise forteresse où les habitants s'étaient réfugiés. "Les soldats Allemands luthériens lançant un grand nombre de pierres contre la statue de St-Christophe qui était placée dans la chapelle Ste-Croix (actuellement St-Nicolas) et apportant toute leur fureur à la briser, il arriva, tandis que les pierres frappaient autour, la statue demeurait intacte". Ceci est une traduction du récit du curé Didier Lebécel.

Cette statue existe encore de nos jours, et en très bon état de conservation, elle semble être du XIIe siècle, elle est en terre cuite, et fut réparée il y a quelques années, la tête de l'Enfant Jésus étant détachée. A l'intérieur, on remarque encore les empreintes de doigts du sculpteur.

On comprendra, après les faits qui viennent d'être cités, pourquoi le curé Didier Lebécel fit tous ses efforts pour obtenir des Reliques du Saint, il ne les obtint pourtant pas rapidement mais seulement vingt ans plus tard et par l'intervention du Cardinal de Retz, Damoiseau de Commercy, que nous avons cité dans le chapitre concernant cette ville et que le curé Didier Lebécel nomme comme "son très bon ami"

1674, Je : Didier Lebécel, curé de Dagonville, ait été quérir la précieuse Sainte Relique de Saint-Christophe Commercy où elle était envoyée de Rome pour la Chapelle Ste-Croix, par la charité de Monsieur de Malelère, Ministre, d'Etat de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Res, qui m'a mis en mains l'attestation des dites Reliques et d'autres qu'il a retirées et dont voici la teneur du certificat.

Et à la suite de l'authentique des Reliques donné par Caspar de Campinéo, Cardinal du Titre de St-Sylvestre incapacité par ordre de Notre Saint Père le Pape Clément X en date du 8 avril 1673, on lit Les Reliques mentionnées en l'authentique d'autre part ont été données, cédées et délivrées par Dominique de Malelère, chevalier de Son Eminence le Cardinal de Res, gouverneur et capitaine des villes, terres et seigneuries de Commercy à Révérend Messire Didier Lebécel, sieur curé de Dagonville, Patron de la Chapelle Ste-Croix pour y être vénérées à perpétuité. --- En témoin de quoi, le dit sieur de Malelère a signé la présente de son seing et y fait appliquer le cachet de son anneau au dit Commercy le 16ème jour de septembre 1673 en` présence des témoins ci-après (suivent les signatures). -

Le 21 juin 1674, l'extrait ci-dessus a été fait sur l'original qui est es-mains du sieur curé de Dagonville, cet original n'existe plus aujourd'hui, du moins dans les archives paroissiales, toutefois une pièce dont nous avons pris connaissance indique que cet original aurait été prêté à un curé de Dagonville qui, après chose faite, c'est-à-dire pris une copie, le document aurait été rendu à un couvent de Verdun qui le détenait auparavant.

Une Bulle du Pape Clément XI, concernant la paroisse de Dagonville, la Chapelle Ste-Croix et St-

Christophe est dé tenue par une personne d'un village voisin qui nous en a offert une copie de l'original et de la traduction en latin. Ce document écrit en latin de l'époque, fut traduit par le grand Historien de notre région : Monseigneur Ch. Aimond. N'ayant aucune connaissance du latin, nous avons fait appel à notre curé desservant qui a traduit cette pièce en français ; après quelques jours, copie.

(communiqué du document par Mme Basoche.)

-- CLEMENT XI --

A tous les fidèles qui verront la présente lettre, salut et bénédiction apostolique.

Pour augmenter la religion des fidèles et le salut des âmes par les trésors célestes de l'Eglise, à tous les fidèles des deux sexes animés d'un vrai repentir, confessés et communiés, qui visiteront avec dévotion l'église paroissiale St-Christophe de Dagonville, diocèse de Toul, confiée à des séculiers et la Chapelle Ste-Croix qui s'y trouve (auxquelles nulle indulgence n'a encore été concédée) le jour de la Saint-Christophe, depuis les premières vêpres (veille) jusqu'au coucher du soleil le jour (de la fête) chaque année, et qui assisteront pendant un certain temps avec dévotion à une prière de 40 heures interrompue seulement pendant la nuit (que l'Ordinaire peut instituer dans la dite Eglise) le jour de la Ste-Croix et y prieront pieusement. ,1er Pour tous les chrétiens présents, pour l'extirpation <des hérésies et l'exaltation de Notre Sainte Mère Eglise nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.

En plus, aux mêmes fidèles du Christ qui participeront dans cette église, chaque dimanche et chaque fête de la Bienheureuse Vierge Marie au chant ou à la récitation des litanies et y prieront aux intentions ci-dessus, nous accordons 100 jours d'indulgence.

Cette disposition n'a de valeur que pour sept ans.

Daté à Rome le 7 juin 1702, seconde année de notre Pontifica. Suivent deux signatures.

(photocopie n° 16-4).

Tout comme la statue, les reliques sont toujours à notre église et ont échappé à toutes les guerres et révolutions,

Avant 1874, ces reliques étaient visibles dans un antique reliquaire, à cette date elles furent placées dans un sachet de soie à la partie inférieure d'un autre reliquaire

une parcelle est restée dans un petit médaillon placé à la partie supérieure, du reliquaire qui est celui de St-Martin qui, actuellement, ne contient plus le sachet de soie contenant les reliques qui avaient été replacées en 1910 dans le reliquaire actuel alors que l'ancien contient encore de nos jours trois médaillons, un sur chaque face, 1er St-Martin, 2e St-Christophe, 3e St-Eloi-St-Memis-St-Ligis.

Il est souhaitable que les paroissiens de Dagonville conservent intact, malgré les transformations actuelles de la société, de la liturgie, le Culte de leur Saint-Protecteur, Il est vrai qu'avec la disparition des anciennes familles, cela sera très difficile.

Daigne St-Christophe de continuer à les protéger des calamités de toutes sortes, de l'indifférence religieuse et ceci malgré leur ingratitude.

Le 25 juillet 1973, la fête de St-Christophe eut un éclat particulier car elle était présidée par notre Evêque, Monseigneur Boillon, ceci dans un double but : marquer le 3ème centenaire de l'attribution des reliques à notre paroisse et à la Chapelle Ste-Croix ainsi que constater officiellement la réfection de notre église.

Devant une grande assistance, Monseigneur Boillon, Evêque de Verdun, retraça la vie de St-Christophe et souligna la valeur des traditions. A l'issue de la messe, il procéda à la bénédiction des voitures automobiles, ainsi que de quelques tracteurs agricoles.

Notre Saint étant également le Patron des voyageurs.

"Regarde St-Christophe et va t'en rassuré"